

**Communiqué de presse**  
**23 août 2018**

Aux représentants des médias

## **Rentrée scolaire : Des prestations au service des familles**

**Equipements neufs dans les restaurants scolaires, aménagements dans plusieurs écoles (dont Pâquis-Centre), sécurité renforcée sur le chemin de l'école, formule renouvelée de l'Allocation de rentrée scolaire, ouverture de places en crèche : de nombreuses prestations sont ajustées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité pour cette rentrée 2018. Tour d'horizon.**

Le Point presse de la rentrée de la Conseillère administrative Esther Alder se déroule dans le nouveau réfectoire du Carré-Vert, dont l'aménagement répond à l'augmentation du nombre d'enfants, particulièrement sensible dans ce quartier de la Jonction.

Ce nouveau réfectoire (avec une capacité de 200 places), pourra accueillir dès lundi, les élèves des écoles de Plantapporêts, ainsi que certains groupes d'enfants des écoles du Mail et de Cité-Jonction.

Rappelons que la construction d'une nouvelle salle de gymnastique, d'une salle de spectacles, de locaux parascolaires, ainsi qu'une institution petite enfance de plus de 170 places, doivent encore compléter ces équipements publics sur le site du Carré-Vert.

« C'est un témoignage concret de la volonté de la Ville d'offrir aux enfants des infrastructures de qualité, en nombre suffisant », souligne la magistrate.

Les effectifs scolaires primaires sont en augmentation constante depuis 2012 et les besoins du côté des restaurants scolaires sont très significatifs. Entre 2012 et 2017, le nombre d'enfants accueillis à midi est passé de 4'600 à 6'000. Soit près de 50 % des élèves.

La rentrée des enfants de l'école de Pâquis - Centre (en chantier depuis une année) se déroulera dans les meilleures conditions possibles. Tout a été mis en place dans ce sens, en étroite collaboration avec le Département des constructions et de l'aménagement.

Comme à chaque rentrée, une campagne d'information massive est prévue pour sensibiliser les automobilistes à la question de la sécurité des élèves sur le chemin des écoles. Dès le 27 août, les 107 personnes de la patrouille scolaire reprendront leur place pour assurer leur protection sur 72 emplacements.

### **Allocation de rentrée scolaire, nouvelle formule**

L'Allocation rentrée scolaire est reconduite pour la sixième année consécutive. A ce titre, 130 francs par année pour un enfant à l'école primaire (180 francs pour un enfant au cycle) sont versés aux familles. Une ligne téléphonique sera mise en service dès le 29 août pour répondre à toutes les questions : il faut composer le 088 33 88 99. Une information traduite en 5 langues est transmise aux parents via la fourre scolaire.

Cette année, la Ville a constitué un réseau de commerces locaux dans lesquels les familles peuvent payer leurs achats liés à la rentrée avec une carte de dépenses.

« Cette nouvelle formule de la carte est simple d'utilisation et devrait convenir au plus grand nombre. Par ailleurs, l'illustration de Zep rend la carte très attractive et évite de stigmatiser les utilisateurs », souligne la conseillère administrative, Esther Alder.

Au chapitre des améliorations concrètes pour les familles, la magistrate relève que des places de crèches s'ouvrent. 48 places dans le quartier de Saint-Jean, avec 36 places à la crèche de l'Île aux trésors et 12 au Tipi. A la Jonction, la crèche des Minoteries, entièrement rénovée, a vu également sa capacité augmenter à 56 places.

### **Contact**

Manuelle Pasquali de Weck  
Adjointe de direction en charge de la communication  
Département de la cohésion sociale et de la solidarité  
Tél. 022 418 49 13 – 079 446 40 13  
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch